

PLATEFORME MOBILITE

Secteur

Accès à l'emploi



Rapport d'activités 2025

1, rue Pierre Mellarède
06100 NICE
Tél. 04 92 29 20 20
direction.secteuraccesemploi@fondationdenice.org

REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION

La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes et de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie. Au cœur de toutes nos initiatives se trouve la volonté de renforcer le pouvoir d'agir de chacun.

Grâce à l'action de nos 479 salariés-ées réparties sur 33 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 33,5 millions d'euros. La Fondation accompagne près de 12 024 personnes chaque année et gère 573 logements dont 55 lui appartiennent et dans lesquels sont hébergés les publics.

Un tiers-lieu alimentaire et durable vient compléter et enrichir les actions des secteurs de la Fondation. Autour d'un jardin solidaire, d'une épicerie sociale et d'une épicerie solidaire itinérante, ce lieu favorise les rencontres, la participation et la mixité sociale entre habitants, bénévoles et personnes accompagnées, et mobilise chacun, grands et petits, autour des enjeux environnementaux et de l'alimentation durable.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) Un Chez Soi d'Abord créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui loge et accompagne 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs autour de 9 domaines d'activités stratégiques.

Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions s'organisent autour de trois domaines d'activités stratégiques, Santé/Addictions, Hébergement/Logement et Asile/Insertion, qui poursuivent les missions suivantes :

- Héberger et mettre à l'abri des personnes sans domicile stable, migrantes, en situation de grande précarité ou avec des maladies dégénératives et invalidantes.
- Accompagner chacun vers l'accès aux droits, au logement et à l'emploi.
- Prévenir les expulsions locatives par une intervention précoce auprès des ménages en difficulté.
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions, et mettre en œuvre des actions de réduction des risques et des dommages.

Ce secteur bénéficie de 50 % du budget de la Fondation et de 70 % des logements gérés par celle-ci, soit 395 hébergements. Il a la particularité de déployer son action globale sur près de

17 communes du département, dont 13 situées dans le moyen et le haut-pays en faisant un acteur fort de la redynamisation des territoires ruraux et de montagne.

En 2025, le secteur a connu une année placée sous le signe de la prudence budgétaire et de la réflexion sur l'évolution de son organisation, dans un contexte national et local marqué par des incertitudes financières et un accroissement des injonctions contradictoires entre objectifs quantitatifs et qualitatifs.

Il a notamment été confronté à des contraintes budgétaires importantes au niveau de son Unité Logement d'Accompagnement Mobile. En effet, après avoir étendu en 2024 les actions de cette dernière sur l'Ouest du département, des réductions de moyens en ont substantiellement réduit le périmètre et l'envergure en 2025.

Néanmoins, le secteur a su maintenir le cap et faire preuve de réactivité et d'agilité, notamment grâce à des initiatives fructueuses de rationalisation des coûts et à la réorganisation de certaines équipes.

Le Secteur Accès à l'Emploi repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler. La reprise d'activité est abordée comme un moyen d'accès à l'autonomie, accessible à tous. Il met en pratique des pédagogies alternatives, basées sur les forces et la médiation active (Intervention sur l'Offre et la Demande, Individual Placement and Support).

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : la relation entreprises, l'inclusion par l'activité économique et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi).
- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressource et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion, Premières Heures en Chantier).
- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi seniors, Plateforme emploi), les déplacés de guerre Ukrainiens.
- Accompagner à l'emploi et vers un logement pérenne des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, programme COACH : CO-construire un Accompagnement Complet pour les personnes hébergées vers l'emploi et le logement).
- Aller à la rencontre des personnes sans abri en leur proposant un accès à l'emploi direct : Equipe Mobile Emploi.
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Etablissement et Service de Pré-Orientation).
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie.
- Favoriser la mobilité grâce à notre Auto-école Sociale et la mise à disposition de véhicules.
- Lutter contre la précarité énergétique (l'action éco-énergie).

Le Secteur Accès à l'Emploi déploie ses interventions sur tout le département même s'il a fermé le site de Cap entreprise Menton en 2025. Il concentre ses actions sur la bande littorale sur 11 sites distincts.

Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles réunit les établissements et services œuvrant pour la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.es, jeunes majeur.es confié.es par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques, l'enfance, la jeunesse et le milieu ouvert, qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants dès l'âge de 3 ans, des adolescent.es et des jeunes majeur.es tout en favorisant l'accès à l'autonomie (4 maisons d'enfants à caractère social, enfants, adolescents).
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineurs.es non accompagné.es et leurs enfants (Service Mineurs Non Accompagnés, MNA, dans le diffus).
- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (Plateforme de Services Jeunes).
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile).
- Représenter et accompagner les mineur.es victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc).
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité).
- Lutter contre le décrochage scolaire à travers des activités éducatives et une pédagogie permettant à chacun d'exprimer ses talents (Lieu Ressources).

Le Secteur a ouvert un nouvel établissement en centre-ville à Nice en octobre 2025, organisé en 2 Services, pour des jeunes filles mineures dont certaines peuvent être enceintes ou avoir de jeunes enfants, MNA ou pas. Cela a donné lieu à une réorganisation des activités du domaine jeunesse.

Début septembre 2025, le secteur a lancé une expérimentation pour la mise en place de l'Accueil Durable et Bénévole. Ce nouveau dispositif de protection de l'enfance sur le territoire, permet à un enfant, dont les possibilités de retour en famille sont nulles, d'être accueilli chez un tiers et d'éviter ainsi les ruptures institutionnelles inéluctables.

Pour faire face à la saturation de la Plateforme de Service Jeunes, le secteur expérimente depuis fin 2025, une plateforme de colocation. Il s'agit de proposer à des jeunes sortants sans garant, de sous louer à la Fondation un appartement en colocation, évitant ainsi les exigences des bailleurs en termes de ressources notamment. L'accompagnement des jeunes se poursuit pour leur permettre d'accéder à un logement en titre.

Le Siège Social complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, la DRH, la DAF, la direction de l'immobilier complétées d'une responsable communication et levée de fonds jusqu'en août 2025.

Elles apportent une expertise par leur soutien technique et garantissent le respect des réglementations.

Après le déploiement d'un SIRH en 2024, le siège social continue de se moderniser avec le lancement de la dématérialisation du circuit de la facture.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation :

1. Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineur.es et majeur.es, en vue de les rendre davantage actrices de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Consolider l'identité managériale de la Fondation basée sur davantage d'horizontalité, associant le collaborateur-trice à la chaîne de décisions pour favoriser l'engagement, susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur.
- Favoriser des comportements responsables (consom'ateurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

2. L'innovation sociale afin de :

- Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

Trois faits marquants en 2025 :

- Une année de développement, de transformation et de stabilisation pour le secteur jeunesse-enfance-famille.
- L'anticipation d'un avenir économique contraint et fluctuant avec des études de coûts et la prise en compte des diminutions budgétaires dans certains Secteurs et au Siège Social.
- Plus de plaidoyers en faveur des personnes que nous accompagnons subissant des rejets (halte de nuit, usagers de drogue à la rue) et de valorisations de nos réussites afin de changer la vision sur les personnes précaires et attirer des compétences.

Les perspectives 2026 :

- Prendre soin des équipes en première ligne face à la baisse des moyens de l'urgence sociale.
- S'engager concrètement dans des actions de réduction de notre bilan carbone.
- Accompagner la réorganisation des fonctions supports du siège social avec le départ simultané à la retraite du DAF, du responsable informatique et la prise de poste d'une nouvelle DRH.
- Poursuivre le développement et l'expérimentation d'actions à fort impact social auprès des plus précaires : extension du « Un Chez Soi jeunes », accompagnement de personnes âgées marginalisées en sortie d'Halte de Nuit dans des EHPADs, création d'une résidence-accueil...

PLATEFORME MOBILITE

I. Une plateforme mobilité au service de l'accès à l'emploi

Convaincus que l'accès à l'emploi constitue un levier essentiel vers l'autonomie, les professionnels du secteur « Accès à l'emploi » accompagnent les personnes en difficulté afin de faciliter leur insertion professionnelle et de renforcer leur indépendance.

Dans cette dynamique, la Fondation s'est engagée dans la mise en œuvre de réponses concrètes à un frein majeur à l'emploi : la mobilité. En effet, l'absence de permis de conduire limite fortement l'accès à de nombreuses opportunités professionnelles, notamment pour les emplois nécessitant des déplacements ou des horaires atypiques, souvent incompatibles avec l'offre de transports en commun. Ce constat est particulièrement prégnant sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur, caractérisé par la coexistence de zones urbaines bien desservies et de territoires plus enclavés, ainsi que par la présence de pôles économiques difficilement accessibles, comme la zone industrielle de Carros.

Face à ces enjeux, la Fondation a progressivement structuré une **plateforme mobilité**, conçue comme un dispositif intégré permettant d'agir de manière coordonnée sur l'ensemble des freins à la mobilité.

Cette plateforme repose sur une approche globale, articulant :

- L'accès au permis de conduire,
- L'accès immédiat à un moyen de transport,
- Et l'accompagnement à l'identification de solutions de mobilité durables.

En combinant ces différents leviers, la plateforme vise à sécuriser les parcours d'insertion en évitant les ruptures entre les différentes étapes d'accès à la mobilité, et en apportant des réponses adaptées aux besoins de chaque personne.

II – Une réponse structurée autour de leviers complémentaires

La plateforme mobilité s'appuie sur trois leviers d'intervention complémentaires, qui permettent d'apporter des réponses graduées et adaptées aux situations des bénéficiaires :

- **L'auto-école sociale**, qui permet l'acquisition du permis de conduire comme solution durable d'accès à la mobilité ;
- **La mise à disposition de véhicules**, qui constitue une réponse immédiate pour accéder ou se maintenir dans l'emploi ;

- **L'accompagnement à la mobilité**, qui vise à orienter les personnes vers les solutions les plus adaptées à leur situation (mobilité individuelle, alternatives existantes, etc.).

Cette articulation permet d'intervenir à différentes étapes du parcours des bénéficiaires, en combinant des réponses à court terme et des solutions pérennes.

Exemple de parcours au sein de la plateforme :

Une personne peut intégrer la plateforme via une formation au permis de conduire. Si son projet professionnel nécessite une reprise d'emploi rapide, elle peut ensuite bénéficier d'une mise à disposition de véhicule. À l'inverse, une personne déjà titulaire du permis mais sans solution de transport peut accéder directement à ce dispositif. Dans tous les cas, un accompagnement est proposé afin de construire une solution de mobilité durable.

III – Résultats clés 2025

En 2025, la plateforme mobilité a permis :

- **103 personnes accompagnées** vers l'obtention du permis B, dont 61 femmes
- **64 nouvelles entrées**, dont 29 en formation intensive
- **40 obtentions du permis B** sur 60 sorties, soit un taux de réussite de 67 %
- **85 % de réussite** dans le cadre des formations intensives
- **32 personnes** ayant bénéficié d'une mise à disposition de véhicules pour accéder à l'emploi
- Une équipe dédiée composée de **3 enseignants de la conduite et 1 chargé de mission mobilité**

Ces résultats traduisent la capacité de la plateforme à agir à la fois sur l'acquisition de compétences durables et sur la levée immédiate des freins à l'emploi.

IV – L'auto-école sociale

Créée en 2013, l'auto-école sociale constitue le premier pilier de la plateforme mobilité. Elle s'adresse prioritairement à des personnes en situation de vulnérabilité, pour lesquelles l'accès au permis de conduire est un prérequis à l'insertion professionnelle.

Elle propose une formation complète au permis B, conforme au Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC), reposant sur une pédagogie individualisée prenant en compte les difficultés sociales, personnelles et d'apprentissage des bénéficiaires.

Une attention particulière est portée à l'accessibilité de la formation, avec des critères d'entrée adaptés et un accompagnement renforcé. Les admissions sont réalisées en lien avec

les partenaires prescripteurs, sur la base d'une évaluation des besoins et du projet professionnel.

Afin de répondre aux contraintes des publics accompagnés, la Fondation a développé en partenariat avec le Département des Alpes-Maritimes des formations intensives au permis B, permettant une obtention rapide du permis et facilitant l'accès à l'emploi.

La montée en charge de l'activité en 2025 s'est traduite par une augmentation du volume d'heures de conduite proposées afin de fluidifier les parcours et une adaptation tarifaire visant à garantir la qualité de l'accompagnement et la pérennité du dispositif.

Au-delà de l'apprentissage technique, l'auto-école sociale s'inscrit dans une démarche globale d'accompagnement, contribuant à renforcer la confiance en soi, l'engagement dans un parcours structurant et la capacité des bénéficiaires à s'inscrire durablement dans l'emploi.

V – La mise à disposition de véhicules

Afin de compléter l'offre de formation et de répondre aux situations nécessitant un accès immédiat à la mobilité, la Fondation a développé un dispositif de mise à disposition de véhicules en partenariat avec le Département des Alpes-Maritimes.

Ce service met à disposition un parc de 17 véhicules (voitures et scooters) pour une durée pouvant aller jusqu'à trois mois, afin de faciliter l'accès ou le maintien dans l'emploi des bénéficiaires.

Il s'adresse aux allocataires du RSA et aux demandeurs d'emploi engagés dans un parcours d'insertion, pour lesquels l'absence de solution de transport constitue un frein direct à l'activité professionnelle.

Ce dispositif permet :

- De répondre aux opportunités d'emploi immédiates,
- De sécuriser les débuts dans l'emploi,
- Et d'accompagner la transition vers une solution de mobilité autonome (achat de véhicule, alternatives locales, etc.).

Les orientations sont réalisées par les référents RSA et les conseillers France Travail via une interface numérique dédiée, garantissant une mobilisation rapide et adaptée du dispositif.

VI – Perspectives 2026

Dans un contexte de consolidation de son modèle économique et d'évolution des financements, la plateforme mobilité poursuit plusieurs objectifs pour 2026 :

- Renforcer sa viabilité en développant les ressources propres issues de l'activité,
- Déployer le dispositif de mise à disposition de véhicules dans la vallée de la Roya,
- Lancer une première évaluation de l'impact de la plateforme sur l'accès à l'emploi,
- Anticiper l'évolution du modèle économique à l'issue du programme FSE 2024–2026.

Exemples de parcours

Sarah K. 38 ans, orientée par les référents RSA du Plan Départemental d'Insertion pour une formation intensive. Elle obtient son code de la route en 1 mois. Elle rencontre ensuite de grandes difficultés par l'apprentissage de la conduite, au terme de son accompagnement (40h), nous lui proposons de continuer sa formation « Hors Convention », avec de la persévérance et presque 70 h de conduite, elle obtient son permis au premier essai. Elle est maintenant ASH dans une clinique privée à Monaco.

Karim B. 40 ans. En emploi précaire dans la mise en rayon (missions interim-CDD) le PLIE nous l'oriente. Avec des difficultés d'organisation, à cause de ses horaires parfois décalés, et des missions imprévues, Karim obtient son permis en 16 mois. Il est maintenant Chef de rayon en CDI dans un magasin Discount.

Nadia F. 35 ans. Maman célibataire, est sélectionnée pour une formation Intensive pour le Département, déterminée, elle obtient son code et sa conduite en 4 mois. Elle fait beaucoup de missions d'interim dans la restauration et elle doit passer plusieurs entretiens dans les semaines à venir pour un CDI.



Présidence

60, rue Gioffredo • 06000 Nice
Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org

Siège social

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice
Tél. 04 97 08 82 30 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org



En partenariat actif pour la mise en œuvre des politiques publiques



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label «Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale» (ESUS).



Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.